

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 JUIN 2025 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES, Monsieur LAFAYOLLE de la BRUYERE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Madame GRIMAL (à Monsieur FABRE)
Monsieur BOURDIN (à Madame PETIT)
Monsieur GRANJU (à Monsieur DEROUBAIX)
Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR)
Monsieur DI PERNA (à Monsieur BECQUART)
Madame SEYTIER (à Madame FALCON)
Madame QUELIN (à Monsieur CHRISTIN)

ABSENTS :

Monsieur KARTAL, Madame PONCET, Madame ARBORE, Monsieur RIBIERE, Madame ARENA, Monsieur LARBI.

Le quorum est atteint.

Monsieur Jacques BECQUART est désigné secrétaire de séance.

2025.04.28 **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION 01 OUTDOOR.**

(Rapporteur : Ronald GRANJU)

Nomenclature : 7.5.3 – Subventions accordées à des associations

La ville d'Ambérieu en Bugey a accueilli le départ de la 4^{ème} édition de « La Trace des Maquisards de l'Ain », le samedi 15 février 2025 sur le Parvis de la gare d'Amberieu en Bugey.

Cette compétition est une course-à-pied nocturne et d'hommage à la résistance et à celles et ceux qui ont combattu l'occupant nazi.

C'est au travers de cette épreuve nocturne que les participants ont pu passer sur les sites caractéristiques du maquis se trouvant entre Ambérieu en Bugey et Oyonnax, villes les plus emblématiques de la résistance dans l'Ain.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_28-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025 1

Afin de soutenir cette association dont l'action est d'organiser la manifestation « La Trace des Maquisards de l'Ain », la commune d'Ambérieu en Bugey propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter l'attribution de cette subvention exceptionnelle pour l'année 2025.

La Commission Municipale **Sports, Loisirs, Événementiels et Espace 1500** lors de sa séance en date du **16 juin 2025** a émis un avis **favorable**.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **16 juin 2025** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. **DE VALIDER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association 01 OUTDOOR pour l'année 2025 ;
2. **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget principal.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **24 JUIN 2025**

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jacques BECQUART
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_28-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025